



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉSASTES



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MICT)
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

INFORMATIONS POUR LA PRESSE¹

Mise à jour : 20 janvier 2010, 2 h p.m.

1. L'ÉVÈNEMENT ET SES IMPACTS IMMÉDIATS

- Un tremblement de terre de magnitude 7.0 en Haïti le 12 janvier 2010 ;
- Régions et population affectées :
 - Les 10 communes du département du Sud-est ont été touchées. D'après les évaluations initiales, l'impact a été faible sur les régions des Anses-à-Pitres, Thiotte, Grand-Gosier, Belle-Anse et Marigot ; moyen sur les régions de Cayes-Jacmel, La Vallée, Bainet et Côtes-de-Fer et sévère dans la Commune de Jacmel, particulièrement au Centre-ville.
 - Les 20 communes du département de l'ouest ont été touchées. D'après les premières évaluations, l'impact a été faible dans les communes de l'Anse-à-Galets, Arcahaie, Cornillon, Fonds-Verrettes, Ganthier, Kenscoff, Pointe-à-Raquette et Thomazeau ; moyen au niveau de Cabaret, Cité-Soleil, Croix-des-Bouquets, Tabarre et sévère sur toute l'aile sud du département (Carrefour, Grand-Goâve, Gressier, Léogâne, Petit-Goâve) et à Port-au-Prince, la capitale. Des poches sévères ont été identifiées dans les communes de Delmas et de Pétion-Ville).
- Environ 75 000 morts, 250 mille blessés, 1 million de sans abris, la moitié des maisons détruites à Port-au-Prince, Jacmel et Léogane ; au moins 23 centres hospitaliers privés effondrés ;
- Dégradation des moyens économiques et sociaux de la population.
- Besoins pressants d'abris provisoires et d'accès aux services de base dans les communautés victimes : eau potable, nourriture, santé – appui psycho-social - protection, blocs sanitaires, sac mortuaires et fosses communes, éducation...

• **Bilan partiel des dégâts (dénombrement effectué par les comités de protection civile)**

Département	Morts	Disp.	Bles.	Fam. Sin.	Pers. Héb.	Maisons	
						Dét.	End.
Ouest ²	20522	176	37283	1950	68000	1135	453
Sud-Est	374	8	485	15696	10810	3160	11293

¹ Personne contact : Dieufort Deslorges, chargé de l'information, Tél. : (509) 37 23 82 26

² *Les chiffres du département de l'Ouest n'incluent qu'une partie des communes ayant été sévèrement frappées, comme Port-au-Prince, Delmas, Pétion-Ville et Gressier, pour lesquelles des méthodes de comptage plus élaborées doivent être appliquées.

2. CADRE ET CONTEXTE DES INTERVENTIONS DU GOUVERNEMENT : ENVIRONNEMENT EXTRÊMEMENT COMPLEXE :

- Une grande partie de la capitale détruite ou endommagée ;
- la plupart des bâtiments gouvernementaux principaux effondrés, notamment des services d'urgence essentiels locaux et des infrastructures nécessaires à la distribution de l'aide ;
- Plusieurs hauts cadres décédés ;
- Les Nations unies et d'autres agences humanitaires directement et gravement touchées ;
- Problèmes de communication et de circulation ;
- Problèmes énormes à résoudre sur plus de 12 communes à la fois.

3. INTERVENTIONS A DATE

• Coordination

- Mobilisation du gouvernement depuis le 12 janvier 2010 : un ministre affecté à chaque commune pour coordination des actions et support aux mairies et aux équipes de terrain ;
- Mobilisation de la Protection civile (un coordonnateur technique départemental assisté d'un technicien par commune ;
- Mobilisation de la communauté internationale ;
- Mobilisation d'experts internationaux ;
- Structure spéciale pour coordonner les services de volontaires de la société civile ;
- Instructions données aux ONG pour agir en coordination avec les mairies.

• Nutrition

- Distribution d'eau et de nourriture de manière progressive : biscuits hyperprotéinés, plats chauds, rations sèches (avec le support du PAM, du Programme national de cantine scolaire (PNCS), de la brigade dominicaine et d'autres partenaires ;
- Population touchée à date : 200 000 personnes ;

• Santé

- 26 unités de santé (dont 22 avec capacités d'interventions chirurgicales) fonctionnelles, plus des unités de proximité (postes fixes de secours et brigades mobiles d'intervention) ;
- Blessés légers traités ;
- Traitement des plaies infectées en cours ;
- Déploiement de ressources humaines vers les villes de province touchées et les villes d'accueil ;
- Actions en cours pour mettre des unités spéciales au service des agents de la PNH et des cadres de la Fonction publique ;
- Gestion des cadavres (ramassés et inhumés).

• Eau et assainissement

- Distribution d'eau ;
- Interventions en cours sur les bâtiments publiques pour nettoyage et déblaiement ;

• Logement et déplacements

- Listes des regroupements des déplacés établies pour les principales communes touchées ;
- Études et négociations en cours pour relogement des déplacés, terrains identifiés ;
- Une vingtaine d'autobus disponibles pour faciliter le déplacement gratuit des victimes vers les villes de province (chauffeurs payés, carburant fourni à travers les mairies).

• Infrastructures, services publics et installations

- Études et négociations en cours pour la remise en fonctionnement de l'Administration publique.